

swissuniversities

Delegation Open Science

swissuniversities
Effingerstrasse 15, Postfach
3001 Bern
www.swissuniversities.ch

3001 Berne, 2 décembre 2025

Prise de position de la Délégation Open Science sur les rapports finaux des mandats ORD B5.1, B5.4 et C2.3

Dans le cadre du [PgB Open Science I](#) et pour la mise en œuvre des lignes d'action B5.1, B5.4 et C2.3 du [Plan d'action national pour l'Open Research Data \(ORD\)](#), la [Délégation Open Science \(DelOS\)](#) de swissuniversities a demandé la réalisation de trois projets, entre octobre 2024 et juin 2025, qui ont analysé l'état actuel et souhaité en matière de Data Stewardship et du soutien à l'ORD (notamment la gestion des données de recherche, RDM) pour le paysage des hautes écoles. Les projets ont examiné, à l'échelle nationale et internationale, la mise en œuvre et la promotion à long terme des meilleures pratiques ORD (ligne d'action B5.1, lead institution : Université de Berne), les parcours de formation et de carrière des spécialistes ORD (ligne d'action B5.4, lead institution : Université de Bâle) et la communication entre formatrices et formateurs en RDM et Data Stewards (ligne d'action C2.3, lead institution : Università della Svizzera Italiana). Les mandataires ont résumé les résultats de leurs études dans trois rapports finaux et ont formulé des recommandations pour la promotion de Data Stewardship et du soutien ORD dans les hautes écoles suisses.

La DelOS a validé les rapports finaux des trois projets ainsi que leur publication. Il convient de noter que les projets ainsi que les rapports et recommandations qui en résultent sont des travaux commandités qui ne reflètent pas nécessairement la position de DelOS.

La DelOS soutient les hautes écoles dans la mise en place de services de soutien en ORD ainsi que dans le recrutement du personnel nécessaire, comme le prévoit le [plan d'action ORD](#), et souligne que les spécificités institutionnelles et disciplinaires doivent être prises en compte lors de la mise en œuvre. À long terme, le RDM et l'ORD doivent être intégrés dans les opérations standard et les chercheuses et chercheurs devraient être en mesure de mettre en œuvre les pratiques RDM, si nécessaire avec l'aide de personnel qualifié. L'objectif du domaine d'action C du [plan d'action ORD](#) est donc également de permettre aux chercheuses et chercheurs de développer des compétences en matière d'ORD et d'échanger les meilleures pratiques.

La DelOS souligne en outre que la création de solutions institutionnelles communes est particulièrement souhaitable au vu des mesures d'économie nationales et cantonales actuelles qui touchent les hautes écoles.